



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Septembre Octobre 2008 Bulletin N°48

EDITORIAL

Dans quelques semaines, se tiendra l'assemblée générale annuelle de notre Association. Nous vous invitons à participer nombreux à ce moment fort de la vie associative, qui permettra de fixer les orientations et les priorités pour l'année à venir. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour renforcer le Conseil et compléter l'équipe des délégués de rue. Nous attendons aussi vos réactions sur le site Internet de l'Association, lancé en juin dernier.

Dans nos relations avec la municipalité, nous chercherons à faire avancer les dossiers du quartier :

- La poursuite de la consolidation de la digue et ses aménagements paysager et piétonnier.
- La fin des travaux de rénovation des trottoirs.
- L'aménagement en priorité des rues Jean Nicolle et Victor Hugo pour que les piétons puissent y cheminer en sécurité.
- La « requalification » de l'avenue Jean Jaurès, pour la rendre plus agréable et favoriser le commerce de proximité.
- Un entretien rationnel des talus SNCF et des abords des voies ferrées.
- La réduction des nuisances sonores liées au trafic ferroviaire et aérien.
- L'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants dans le parc de la mairie.
- La maîtrise de la circulation automobile, par la mise en place de dispositifs favorables aux piétons et cyclistes.

Dans le domaine des transports, nous poursuivons l'action pour le rétablissement de la liaison SNCF avec Paris Saint-Lazare et un meilleur fonctionnement du RER A.

Comme vous le voyez, les sujets ne manquent pas et la mobilisation de tous est nécessaire.

DISPARITION

Quelques mois après son mari, Mme Cousin nous a quittés. Elle était domiciliée 15 rue Léon Fontaine. Nous nous associons à la peine de ses proches.

AGENDA

- Samedi 6 septembre: Promenade fleurie. Départ à 9h30, depuis la bibliothèque Stendhal, 2 place Stendhal, sur le Plateau. L'occasion de faire le point sur les projets dans ce secteur, jusqu'à la future coulée verte.
- Samedi 13 septembre : après-midi de rencontre autour de la maladie d'Alzheimer, à la maison de retraite « Les Oiseaux », 98-100 quai de Seine, au Vieux Pays. Stands et conférences-débats à partir de 13h30. Entrée libre.
- Dimanche 14 septembre : Triathlon de Sartrouville (la ville recherche des bénévoles pour assurer la sécurité).
- Mercredi 17 septembre : soirée-débat sur le thème de l'eau à la salle des fêtes de Montesson, place de la Mairie, à 20h30, organisée par la CCBS (Communauté de communes de la Boucle) et le CADEB. (voir en page 4).
- Samedi 20 septembre : dans le cadre des journées du patrimoine, portes ouvertes à l'église Saint-Martin en cours de restauration, de 14h à 17h : Visite, diaporama, conférences.
- Dimanche 21 septembre : 18ème salon des associations, au Gymnase Carnot, 64 rue Carnot, de 9h à 18h. Notre Association sera présente sur un stand.
- Dimanche 28 septembre : brocante de centre-ville. Inscriptions : 06 60 91 66 16.
- Samedi 4 octobre : Fête du quartier des Dix-Arpens, de 10h à 18h, au parc Dijou.
- Lundi 6 octobre : visite du Sénat, avec le CADEB.
- Samedi 11 octobre : Assemblée générale annuelle de notre Association, à partir de 17h, salle du 14 juillet
- Dimanche 12 octobre : fête des vendanges organisée par le Comité du Vieux Pays au parc du dispensaire.

LE SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION

Il a été « inauguré » lors de la fête de quartier, en juin dernier et accueilli favorablement, pour sa présentation, son contenu et les nombreux liens qu'il propose. Depuis son lancement, il a été mis à jour, avec notamment les photos du nettoyage des berges et du repas de quartier. Une visite s'impose. : www.arqm.asso.fr/
Vos réactions sont les bienvenues.

CAMPAGNE D'ADHESIONS 2008 :

146 adhésions ont été enregistrées à ce jour, quasiment à égalité avec l'année 2007. C'est presque une famille sur deux dans le quartier !

Précision : l'année étant bien avancée, les nouvelles adhésions reçues désormais seront valables pour 2008 et 2009, pour un montant de 6 euros par famille.

SECURITE ROUTIERE

Tout véhicule automobile doit désormais être équipé d'un gilet réfléchissant et d'un triangle de signalisation. L'absence de ces équipements sera sanctionnée à compter du 1er octobre 2008, par une amende de 90 euros minimum.

Rappel :

- en cas d'arrêt d'urgence sur la chaussée et ses abords, le conducteur doit mettre le gilet avant de quitter son véhicule.
- le triangle doit être installé sur la chaussée à 30 mètres environ de l'obstacle à signaler.

Pour en savoir plus : www.service-public.fr/actualites/

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation, elle se tiendra le samedi 11 octobre, à partir de 17h, salle du 14 Juillet, rue Henri Dunant. Chaque adhérent recevra une invitation et un appel à candidatures pour le Conseil.

Le Conseil

Les membres sont élus pour deux ans par l'Assemblée Générale.

Le Conseil:

- prend toutes décisions pour la bonne marche de l'Association.
- organise les activités proposées aux adhérents.
- désigne les membres du Bureau.
- représente l'Association.

Il se réunit tous les deux mois environ.

Les délégués de rue

Le délégué a un rôle de contact : il est le correspondant local de l'Association dans sa rue ou son environnement proche. Il est associé aux travaux du Conseil à sa demande.

La fonction de délégué de rue n'implique pas de participation particulière à des réunions. Il s'agit simplement de faire « remonter » les informations auprès du Conseil. Le mode de communication privilégié est le courriel.

Ce poste de délégué de rue peut donc être tenu par des adhérents jeunes et actifs qui s'intéressent à la vie de l'Association mais n'ont pas la possibilité d'y consacrer trop de temps, du fait de leurs activités professionnelles et de leurs occupations familiales.

La plupart des rues du quartier ont désormais un ou plusieurs délégués. Parmi les rues non encore pourvues, citons : Victor Hugo, Jean Racine, place de l'hôtel de ville,

rue Cuvier, rue des Arts, quai du Pecq, avenue Roger Salengro.

La liste à jour des délégués de rue figure sur le site Internet de l'Association.

Si votre rue n'est pas pourvue ou insuffisamment représentée, n'hésitez pas à vous proposer.

LES GRANDS CHANTIERS A VENIR

Voici en bref un point sur les projets connus à ce jour.

La Voie Nouvelle RD 121 est d'utilité publique

Le projet a été validé par le préfet des Yvelines qui l'a déclaré d'utilité publique en mars 2008. Les travaux devraient commencer en 2010 et la mise en service est prévue en 2014. Le détail du projet est désormais connu, mais certains points restent à préciser, notamment :

- les aménagements cyclables le long de la voie nouvelle (à la charge de la commune)
- Les protections phoniques contre le bruit dans le secteur scolaire de Sartrouville.
- Les modifications éventuelles du plan de circulation aux débouchés de la voie nouvelle, avec notamment les mises en sens unique des rues Jean Mermoz et Voltaire, et des conséquences sur la circulation alentour! A ce sujet, M. G. Kermarrec, Directeur général des services techniques de la ville, nous a apporté les précisions suivantes : « *il est vrai qu'une modification des sens de circulation sera étudiée mais rien aujourd'hui n'est décidé, les modifications éventuelles ne seront prises qu'au vu des résultats d'une étude de circulation, il est donc prématuré de penser que des reports de circulation se feront rue de Stalingrad et rue de la Constituante. Les associations de quartiers seront bien évidemment concertées lors des études de circulation.* »

La digue sera consolidée selon les nouvelles règles

Depuis octobre 2006, les palplanches sont en place au cœur de la digue : cet écran métallique de plusieurs mètres de hauteur assure la solidité et l'étanchéité de l'ouvrage. La poursuite des travaux est conditionnée par le versement de la subvention décidée par l'Etat. Une difficulté supplémentaire est apparue avec la loi sur l'eau votée récemment (loi du 30 décembre 2006), qui régit notamment la construction et la modification des digues destinées à protéger les populations du risque d'inondations et impose des contraintes supplémentaires. Ce qui oblige à compléter le dossier technique, en vue d'obtenir les autorisations nécessaires. C'est ce à quoi s'emploie actuellement le SMSO (Syndicat Mixte de la Seine et de l'Oise), syndicat départemental qui a pris la suite du SIVS dissous en juillet 2007. Un point particulier est en cours d'examen : la ville souhaitant conserver le maximum d'arbres existant sur la digue, il convient de s'assurer que leurs racines ne fragilisent pas l'ouvrage.

Les travaux étalés sur plusieurs années consisteront à stabiliser la digue en comblant les affaissements de la berge creusés par l'érosion et redonner ainsi une forme régulière à l'ensemble. Des chemins piétonniers continus seront aménagés. Des belvédères permettront d'admirer le

fleuve. Ces aménagements devraient permettre aux sartrouillois de se réappropriier les rives de Seine. Le dossier sera présenté aux associations quand il sera plus avancé.

La Liaison ferrée Tangentielle Nord financée ?

Par décret du 27 mai 2008, le projet a été déclaré d'utilité publique, sur l'ensemble du tracé, de Sartrouville à Noisy le Sec. Le financement est quasiment bouclé sur le tronçon central, entre Epinay-sur-Seine et Le Bourget (Seine-Saint-Denis) ; les travaux devraient commencer dès l'an prochain, avec l'objectif d'une mise en service en 2014. Pour les autres tronçons, à l'Est, vers Noisy le Sec et à l'Ouest, vers Sartrouville, la date de 2017 est avancée pour la fin des travaux et l'arrivée du tram-train (train léger) à Sartrouville, sous réserve du financement en temps utile!

Le Tramway bientôt à Bezons

La ligne T2 relie actuellement Issy-les-Moulineaux à la Défense. Les travaux ont commencé pour le prolongement au sud jusqu'à Porte de Versailles et au nord jusqu'au pont de Bezons. La mise en service est prévue pour fin 2011. A cette date, les réseaux de bus seront réaménagés pour permettre un accès facile au terminus du tramway.

Un Hôpital à Chambourcy

Un nouvel hôpital d'une capacité de 900 lits devrait être construit à Chambourcy, près de l'A 14. La décision définitive sera prise à l'automne par la ministre de la santé. Les travaux d'un montant évalué à 450 millions d'euros, pourraient commencer en 2001-2012 et s'achever en 2014. Ce nouvel établissement hospitalier remplacerait celui de Poissy, qui sera détruit, car truffé d'amiante. En revanche, une activité serait conservée sur le site de Saint Germain, avec notamment une maternité et un service d'urgence ouvert jour et nuit.

DANS LE QUARTIER... ET ALENTOUR

Les constructions privées

Un nouvel immeuble 28 rue Jean Jaurès

Actuellement, depuis l'avenue Jean Jaurès, on n'aperçoit que le pavillon en meulière donné en location et quelques arbres; mais à l'arrière, le terrain se poursuit jusqu'au niveau de l'immeuble de la rue Léon Fontaine. De grands arbres y poussent ainsi qu'une végétation dense: de nombreux oiseaux et petits animaux (hérissons, fouines, etc) y vivent en toute tranquillité. La propriété de 2000 m² environ vient d'être vendue à un promoteur pour être construite. Une demande de permis de construire a été déposée en mairie le 19 juin 2008 pour 55 logements en habitat collectif, individuel et commerce. La décision municipale interviendra vraisemblablement dans la 2^{ème} quinzaine de septembre. Même si quelques arbres sont conservés, c'est un espace de nature qui va probablement disparaître dans le quartier.

Un pavillon rue Mansart

La parcelle libre a été vendue, pour y construire un pavillon simple ou jumelé.

Le parking Franprix reste en l'état

Le projet de construction évoqué il y a deux ans environ a été abandonné. Conséquence: le parking situé à l'arrière du magasin Franprix, côté la rue de la Constituante, reste en friche. Bonne nouvelle toutefois: le véhicule-épave en place depuis de longs mois a été enlevé.

Les chantiers publics

L'espace territorial se fait attendre

Sur le terrain situé face au Lycée Jules Verne, à l'angle de la rue de la Constituante et de l'avenue Maurice Berteaux, le département des Yvelines a décidé de construire un petit immeuble de bureaux pour des assistances sociales départementales, dénommé « espace territorial. » Retardé plusieurs fois suite à des appels d'offres infructueux, le début des travaux tarde à se concrétiser.

Le terrain de l'octroi cherche toujours preneur

Rien de nouveau pour cette propriété communale, située à l'entrée du Pont de Maisons-Laffitte, en continuité des terrains du Lycée. La Région Ile de France, en charge des lycées, s'était déclarée intéressée pour acquérir cette parcelle, mais rien ne s'est concrétisé jusqu'à présent.

Un projet pour habiller le pont SNCF

La commune souhaite « habiller » le pont SNCF situé sur l'axe Jaurès – République. Chacun admettra que ce ne serait pas un luxe ! La SNCF, jusqu'à présent réticente, se déclare désormais plutôt favorable à une telle opération, qui serait réalisée aux frais de la commune. Une esquisse a été présentée par la SNCF en mai dernier: il reste à étudier dans le détail les modalités techniques de réalisation.

Plusieurs mois de travaux rue Louise Michel

La partie basse de la rue Louise Michel va être rénovée en totalité. Les travaux dureront jusqu'en novembre. Des déviations sont mises en place, en empruntant la rue Hortense Foubert.

TRANSPORTS

Des trains bleus pendant l'été

Sans annonce préalable, la liaison SNCF avec Paris Saint-Lazare vient d'être rétablie aux heures creuses de semaine, de 10h00 à 16h00, pendant la période estivale, avec deux trains par heure. Cette liaison sera supprimée à nouveau dès septembre, malgré la pétition en faveur de son maintien qui a recueilli plus de 5000 signatures. Dans le cadre du CADEB, l'action continue pour obtenir le rétablissement de la desserte de Paris Saint-Lazare aux heures creuses de semaine.

HISTOIRE LOCALE

La « Villa Berthe », une dame plus que centenaire

Tout le monde connaît la Villa Berthe, construite en 1892 semble-t-il (référence cadastrale) à l'angle des voies Jean Jaurès et Hortense Foubert.. Elle fut habitée par le célèbre pionnier de l'aviation Louis Paulhan de 1909 à 1912 et dénommée par lui « *Le Gypaète* ». Il y avait installé les bureaux de sa Société « La Machine à Voler Paulhan ».

En 1924, elle fut acquise par Monsieur et Madame Fillion qui y ouvrirent d'abord une ...maternité – Eh oui – mais ce fut très bref. Elle se transforma ensuite en ce que l'on appelait alors une maison de santé, et prit le nom de Villa Berthe du prénom de Madame Fillion qui en assurait les fonctions d'infirmière, son mari en étant le gestionnaire.

Ce couple eut une fille, Marie Thérèse, qui épousa en 1942 James Roisson, petit fils de Monsieur Olivet, le grand ordonnateur des fêtes à Sartrouville (créateur de la Jeune Gauloise en 1880, ancêtre de nos toutes sociétés sportives et musicales actuelles). Ce personnage très charismatique à Sartrouville habitait avenue Maurice Berteaux dans ce que j'appelle la « maison italienne », cette grosse villa du début du 20^{ème} siècle, ornée de mosaïques de couleurs vives, couverte de tuiles canal, enlaidie sur le devant d'un magasin actuellement de matériel de sonorisation, face au magasin ATAC (cette jolie maison ancienne disparaîtra sûrement bientôt ...)

Monsieur et Madame Roisson reprirent en 1942 la direction de l'affaire qui prospéra: une première extension agrandit la maison en 1957 (immeuble de l'avenue Hortense Foubert). De maison de santé elle est devenue maison de retraite médicalisée.

En 1987, les petits enfants à leur tour reprirent le flambeau et une grande transformation en 1991 donna à la Villa Berthe l'aspect extérieur que nous lui connaissons aujourd'hui. Les temps ont changé, la structure familiale a cédé la place le 28 novembre 2003 au Groupe GDP Vendôme-Département Dolcéa qui gère à ce jour 120 établissements de ce type en France.

Françoise Denais

DES NOUVELLES DE NOS ANCIENS.

Mme Maubert, qui demeurait rue du Palis, est entrée en maison de retraite à Magny-Cours (Nièvre). Elle donne le bonjour à tous ses amis du quartier. Vous pouvez l'appeler au 03 86 58 11 82.

Mme Bordenave, qui demeurait rue Salengro est entrée à la Résidence « Mon Repos », 85 rue du Président Roosevelt, au Vieux Pays. Vous pouvez lui rendre visite ou l'appeler au 01 39 15 13 52.

ENVIRONNEMENT

Une consultation pour le bon état des eaux en 2015

Atteindre le "bon état" des eaux en 2015, c'est l'objectif que se sont fixés la France et tous les pays d'Europe en adoptant en 2000 la directive cadre sur l'eau (DCE). Actuellement et jusqu'au 15 octobre 2008 les citoyens des 27 Etats membres sont invités à participer à une grande consultation : chacun est appelé à s'exprimer sur les actions à mener pour parvenir à la maîtrise des pollutions et à la restauration de la qualité des eaux souterraines et de celles de nos rivières.

Or toute véritable participation implique d'être bien informé et d'avoir le temps de la réflexion.. C'est pourquoi la Communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS) et le Collectif d'Associations pour la défense de l'environnement dans la boucle de Montesson (CADEB) organisent conjointement une soirée-débat sur cette consultation, le mercredi 17 septembre 2008 à Montesson.

Trois acteurs phares s'y exprimeront contradictoirement :

- l'Agence de l'eau Seine Normandie organisatrice de la consultation pour le Ministère de l'Ecologie
- Jean-François Bel, Maire de Montesson, vice président du conseil général des Yvelines et de la CCBS.
- Florence Genestier, pour Seine Vivante et le CADEB.

Nous vous invitons à y participer nombreux (covoiturage possible)

DERNIERE MINUTE

Le talus SNCF déboisé pour être clôturé

C'est la surprise de l'été. Mi-août, les thuyas en place le long du parking de la rue Jean Racine ont été coupés au ras du sol, pour permettre l'implantation d'une clôture de 2.4 m de hauteur en partie basse du talus SNCF. L'objectif est d'interdire l'accès aux emprises ferroviaires et à la gare aux badauds et aux voyageurs pressés.

Cette intervention, conduite sans aucune concertation ou coordination, ni avec la ville et encore moins avec les riverains, amène à poser plusieurs questions:

- L'intérêt des thuyas, en place depuis de nombreuses années, était de masquer la vue du talus SNCF, mal entretenu et peu esthétique. Pourquoi ne pas avoir implanté la clôture en limite de parking, en conservant la haie ?
- Autre option qui aurait permis de conserver les arbustes : poser la clôture en haut du talus, au niveau des voies, ou à mi-hauteur, ce qui aurait rendu possible un entretien du talus en toute sécurité, et pourquoi pas par la ville, selon modalités à définir.
- Le « mal » étant fait, comment désormais maintenir propre l'espace nu entre le parking et la clôture ? Comment entretenir et rendre plus esthétique le talus ? Des plantations sont-elles envisageables, pour une bonne « insertion paysagère des infrastructures SNCF », selon la terminologie en vigueur ? Les questions sont posées, les solutions restent à trouver.

Bulletin rédigé par l'Association, le 28 août 2008